

Concours internes 2025
Techniciens de la recherche
BAP EFGJ
Phase d'admissibilité
Relevé de conclusions

Contexte du concours

Le jury

Le jury est composé de cinq membres (trois femmes et deux hommes) affiliés aux BAP F (1), G (2), J (2).

Les candidats

Deux candidats ont déposé une candidature pour trois promotions possibles. Aucun poste affecté n'est proposé.

La répartition des candidatures est la suivante :

- 1 dossier pour la BAP G (50%)
- 1 dossier pour la BAP J (50%)

Les candidats sont une femme et un homme. Leur moyenne d'âge est de 42 ans.

Analyse des dossiers

L'admissibilité s'est tenue le 16 septembre en visio-conférence. Le jury a retenu les deux dossiers pour la phase d'admission.

En l'absence de tout lien d'intérêts des membres du jury avec les candidats, il a été décidé que tous les dossiers soient étudiés par l'ensemble du jury.

Les critères retenus

Chaque dossier de candidature a été évalué selon les sept critères suivants :

- La qualité du travail et la fiabilité des réalisations
- Initiative, responsabilité, autonomie, fiabilité
- Implication personnelle
- Qualités relationnelles
- La capacité de réflexion et de recul
- Implication dans les fonctions d'intérêt collectif ou transversales
- Formations suivies

Par ailleurs, l'outil Referens a été mobilisé pour bien estimer les attendus de niveau TR pour les emplois-types des candidats.

La notation

Les deux dossiers ayant reçu une note supérieure à 14, ils ont été déclarés admissibles.

Commentaires et conseils aux candidats

Le jury rappelle aux candidats que la procédure de concours interne s'attache à comparer la nature et le niveau des fonctions actuelles par rapport aux fonctions identifiées dans le profil du corps.

Il est important d'apporter des éléments factuels et concrets ainsi que des données chiffrées sur leurs activités.

Demandes d'information

Les candidats qui le souhaitent peuvent bénéficier à l'**issue de la procédure de concours** d'un retour individualisé sur leur dossier.

La demande doit se faire **par mail exclusivement** auprès de la présidente de jury Mme Sandrine ZENOU à :
sandrine.zenou@inrae.fr

Un rendez-vous téléphonique ou une visio-conférence avec la présidente, entre le 20 et le 24 octobre 2025, sera proposé.